



Composition du Bureau et Membres Administrateurs

- Président : M. Emmanuel WILLEM Vice-présidente : Mme Céline VERLEYE
- Trésorier : M. Didier GALHAUD Vice-trésorière : Mme Anne ESCARMENT
- Secrétaire : Mme Marion BOTUSHAROV Vice-secrétaire : Mme Stéphanie VALLET-PEIGNOIS
- Membres administrateurs :
M. Guillaume LACOSTE, Mme Solène VALLET-PEIGNOIS, Mme Stéphanie LEGRAND

SES MISSIONS :

Vous représenter, vous accueillir, vous informer et animer la vie de l'école.

L'APEL représente les parents auprès du directeur, des enseignants, et de l'organisme de gestion de l'école(OGEC), ainsi qu'auprès des représentations départementales et nationales UDAPEL et UNAPEL.

Les objectifs de l'APEL sont donc principalement :

- **ECOUTER** : être à l'écoute des parents.
- **CRÉER DU LIEN** : faire la liaison parents-enseignants, notamment via les parents correspondants, représenter les parents auprès de l'établissement.
- **SOUTENIR** : soutenir l'établissement et participer à la vie de la « Communauté Educative » dans le respect des compétences de chacun.
- **AIMER** : organiser des activités et manifestations. Les fonds recueillis grâce à ces activités ont pour but d'améliorer le cadre de vie des enfants au sein de leur établissement.

Vous souhaitez échanger ? Venez nous rencontrer lors de notre Assemblée Générale le Lundi 01 Octobre 2018.

Vous souhaitez accorder du temps à l'association ?

1. Parents animateurs du Bureau de Documentation et d'Information :

Le B.D.I. permet aux élèves d'accéder facilement à une information scolaire et professionnelle complète et mise à jour concernant l'orientation. Le rôle des parents animateurs n'est pas d'orienter, mais d'écouter et de dialoguer avec les élèves à la recherche d'un élément essentiel : **l'information**. L'APEL recherche des parents volontaires pour pouvoir mettre en place le BDI.

Jours et Heures d'ouverture : le vendredi de 11h05 à 11h55 (uniquement pour les élèves des classes de 3^{ème} désignés par leurs professeurs principaux).

2. Parents Correspondants :

Ils représentent les parents des élèves d'une classe et contribuent à instaurer les liens utiles entre les parents, d'une part et les enseignants et éducateurs de la classe concernée, d'autre part. Le parent correspondant recueille toute demande ou remarque émanant des familles pour la relayer. Se faisant porte-parole de façon distanciée, il peut permettre d'aborder une question de façon dépassionnée, et ainsi de contribuer à l'intermédiation dans l'établissement.

3. Parents Bénévoles :

Piliers de la réussite des événements festifs de l'école, les parents bénévoles aident lors de différentes manifestations de façon nonroutière. Si vous souhaitez vous tenir informés des besoins d'aide de l'association. Il est possible de nous faire savoir